

**REGLEMENT FINANCIER APPLICABLE
ANNEE SCOLAIRE 2022.2023**

**LYCEE DES METIERS SAINT CHARLES
1 Rue du Brouage 02 300 CHAUNY**



CLASSE	COÛT DE LA FORMATION	COÛT DE LA 1/2 PENSION A ajouter au coût de la formation	COÛT DE L INTERNAT A ajouter au coût de la formation
Classe préparatoire	850	750	2862

IMPORTANT

Les tarifs indiqués sont forfaitaires pour la durée de la formation

TOUTE FORMATION COMMENCEE EST DUE INTEGRALEMENT AU PREMIER JOUR DE LA FORMATION.

Aucune déduction ne sera faite en cas de départ anticipé.

La facture sera émise dès le début de la formation, et sera due en intégralité :

Soit par chèque bancaire,

Soit en espèces (auprès du service comptabilité)

Soit par prélèvement bancaire automatique. Dans ce cas, des facilités de paiement peuvent être accordées, avec un éventuel échelonnement sur plusieurs mois. (en faire la demande auprès du service comptabilité).